Envoyé en préfecture le 09/06/2022
Reçu en préfecture le 09/06/2022
Affiché le
ID : 053-200055887-20220602-CC02062022_46-DE

Rapport de présentation du Compte Administratif 2021 du budget annexe PRESTATIONS DE SERVICE

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2021

Les recettes propres à l'exercice 2021 s'élèvent à 494 461 €. Elles présentent une diminution de 13 124 € comparativement aux recettes enregistrées en 2020 en raison de la baisse de la recette issue de la facturation aux communes adhérentes.

		RECETTES		
chap.	Intitulé	CA 2019	CA 2020	CA 2021
70	Prestations – travaux	542 718,90	507 360,75	479 430,50
74	Subvention FIPHFP	808,00		
75	Autres produits		224,22	275,63
77	Cessions			14 755,00
	TOTAL Recettes	543 527	507 585	494 461

Les recettes de l'exercice 2021 ont 3 origines :
1/Les prestations assurées pour les 13 communes adhérentes selon les nouvelles conventions établies à compter de 2021 sur une durée de 6 ans pour un total de **441 100 €** conformément à la délibération n°17 du 12/11/2020 :

	2019	2020	2021
Alexain	13 670 €	13 670 €	15 000 €
Aron	90 400 €	90 400 €	90 000 €
Belgeard	20 000 €	20 000 €	25 000 €
Commer	16 950 €	16 950 €	17 500 €
Contest	6 780 €	6 780 €	7 500 €
Jublains	79 100 €	79 100 €	70 000 €
La Haie Traversaine	5 650 €	5 650 €	5 600 €
Mayenne	103 409 €	103 409 €	95 000 €
Moulay	45 200 €	45 200 €	35 000 €
Parigné/Braye	4 520 €	4 520 €	5 500 €
St Fraimbaut de Prières	71 496 €	71 496 €	65 000 €
St Germain d'Auxure	4 000 €	4 000 €	5 000 €
La Bazoge Montpinçon	28 250 €	- €	5 000 €
	489 425 €	**461 175 €**	**441 100 €**
Mayenne Communauté entretien chemin de randonnées et zones	**53 293,90 €**	**46 185,75 €**	**38 014,50 €**
	542 718,90 €	507 360,75 €	479 114,50 €

Envoyé en préfecture le 09/06/2022
Reçu en préfecture le 09/06/2022
Affiché le
ID : 053-200055887-20220602-CC02062022_46-DE

Au 1er janvier 2021, 13 communes ont adhéré au service prestations (12 anciennes + La Bazoge à compter de 2021). Elles ont chacune revu leurs montants d'engagement annuels de travaux en fonction de leurs besoins et avaient la possibilité d'une nouvelle prestation avec la signalisation horizontale. La facturation 2021 correspond aux engagements annuels individuels des conventions.

2/Les prestations d'entretien de zones au budget principal pour **38 014,50 €** y compris la pose d'affiches, l'élagage de l'ex voie SNCF, l'entretien des chemins de randonnées, et des rocades.

3/La prestation assurée pour le compte du budget annexe déchets ménagers pour **316 €.**

Les dépenses de fonctionnement 2021 s'élèvent à 480 708 €

		DEPENSES		
chap.	Intitulé	CA 2019	CA 2020	CA 2021
011	Charges générales	145 639,16	126 767,35	167 161,76
	carburants	766,36	499,64	512,44
	alimentation	0,00	0,00	107,52
	fournitures d'entretien	5 408,64	5 881,63	16 497,69
	petit équipement	4 570,25	2 079,45	3 592,69
	fournitures de voirie	49 455,85	53 727,17	65 095,75
	vêtements de travail	1 018,77	286,86	1 755,13
	fournitures administratives	0,00	0,00	
	locations mobilières	2 086,03	3 866,35	5 203,69
	entretien véhicule	34 995,61	22 769,93	26 054,31
	maintenance	126,00	0,00	24,30
	assurances	3 253,23	3 450,50	3 503,87
	formation	300,00	0,00	
	annonces et insertions		0,00	1 620,00
	redevances			415,80
	divers			330,60
	missions	12 164,65	11 062,91	12 679,60
	téléphone	738,95	667,91	703,37
	rbst budget annexes	179,82		
	rbst communes membres	30 575,00	22 475,00	29 065,00
	autres services extérieurs			
012	Charges de personnel	267 515,62	272 000,30	268 336,50
042	Amortissements	76 072	43 057	44 651
66	Charges financières	742,39	650,39	558,39
	TOTAL Dépenses	489 969	442 475	480 708

Elles sont en progression de 38 233 € par rapport au réalisé 2020. Cette progression a pour origine l'évolution des charges à caractère général qui à elles seules augmentent de 40 394 € sur 1 an.

Les charges à caractère général s'élèvent à **167 162 €** en 2021 (126 767 € en 2020).
Les 5 postes de dépenses principaux de ce chapitre relèvent :

- des fournitures de voirie pour 65 096 € (+ 11 369 € par rapport à 2020),
- des réparations des véhicules pour 26 054 € (+ 3 284 € par rapport à 2020)
- des carburants pour 29 065 € (+ 6 590 € par rapport à 2020),

Ces 3 postes de dépenses constituent 72% des dépenses du chapitre.

- des fournitures d'entretien pour le matériel à hauteur de 16 498 € (5 812 € en 2020),
- cinquième poste de dépenses, la prise en charge de repas du personnel pour 12 680 €,

Envoyé en préfecture le 09/06/2022
Reçu en préfecture le 09/06/2022
Affiché le
ID : 053-200055887-20220602-CC02062022_46-DE

dépense stable par rapport aux exercices précédents.
Ces 5 postes représentent 90 % de la dépense du chapitre des charges à caractère général.

Les charges de personnel sont remboursées au budget principal pour **269 336 €** après déduction des indemnités journalières (IJ) perçues.

Les opérations d'ordre concernent les amortissements avec une dépense d'ordre de 44 651 € permettant de prévoir le renouvellement du matériel.

Les charges financières se chiffrent à 558 €, elles correspondent à l'échéance annuelle d'intérêts de l'emprunt pour 644 € et aux intérêts courus non échus pour - 85,61 €.

Après intégration du résultat excédentaire 2020 de 121 460,77 € la section d'exploitation laisse apparaître un résultat de clôture 2021 excédentaire de 135 213,87 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT 2021

Les recettes propres à l'exercice 2021s'élèvent à 63 964 € et comprennent:

Les opérations d'ordre pour 44 651 € correspondant aux amortissements (contrepartie de la dépense de la section de fonctionnement),
Le remboursement de TVA sur la dépense d'investissement par le biais du FCTVA (16,404% de la dépense TTC) pour 19 313 € sur l'acquisition du tractopelle.

Les dépenses s'élèvent à 127 385 €, elles sont constituées :

- ✓ du remboursement du capital de la dette relative à l'emprunt contracté en 2017 (amortissement constant de 10 000 €),
- ✓ de l'acquisition de d'un tractopelle pour 116 938 € et,
- ✓ d'une dépense de 447 € pour l'insertion de publicité pour une l'acquisition d'un prochain tracteur.

Après intégration du résultat excédentaire 2020 de la section d'investissement de 359 811,92 €, la section d'investissement se trouve fin 2021 excédentaire de 296 391,41 €. A noter que des restes à réaliser en dépenses pour 154 186 € constitués d'un tracteur (86 760 €) et d'une faucheuse débrousailleuse (67 426 €) seront à reprendre au budget 2022.

LA DETTE au 31/12/2021 : 60 000 € de capital restant dû

Elle relève d'un emprunt contracté auprès de la Caisse d'Epargne mobilisé en 2017 pour 10 ans à partir d'un taux fixe de 0,92%.

Caractéristiques de la dette au 31/12/2021	
Encours	60 000,00
Taux moyen de l'exercice	0,92 %

Le profil d'extinction : dernière échéance 2027

Envoyé en préfecture le 09/06/2022
Reçu en préfecture le 09/06/2022
Affiché le
ID : 053-200055887-20220602-CC02062022_46-DE

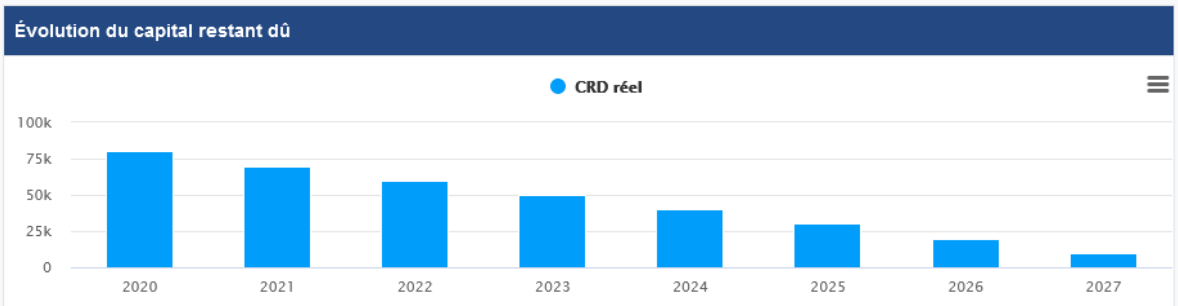

Exer.	Encours début	Capital	Intérêts	Taux moyen	Taux actuariel	Annuité
2021	70 000,00	10 000,00	644,00	0,92	0,92	10 644,00
2022	60 000,00	10 000,00	552,00	0,92	0,92	10 552,00
2023	50 000,00	10 000,00	460,00	0,92	0,92	10 460,00
2024	40 000,00	10 000,00	368,00	0,92	0,92	10 368,00
2025	30 000,00	10 000,00	276,00	0,92	0,92	10 276,00
2026	20 000,00	10 000,00	184,00	0,92	0,92	10 184,00
2027	10 000,00	10 000,00	92,00	0,92	0,92	10 092,00